

JurisMedX

Consentement médical III

Exploration des nouvelles frontières



Laurence Petoud – Référente juridique
CAS Droits des patients & santé publique

"Ce document est protégé par copyright. Son contenu est issu d'un travail original et ne peut être utilisé sans autorisation."



MedLegalFlow

Bienvenue dans **MedLegalFlow**, la méthode qui transforme l'approche du droit médical en un raisonnement clair et structuré. Avec cette approche, vous apprendrez à manier les règles juridiques avec précision et à appliquer le syllogisme juridique de façon efficace.

Grâce à une logique fluide et stratégique, vous maîtriserez enfin le raisonnement médical et juridique sans vous laisser submerger par la complexité des textes de loi.

Découvrez une ressource complète et interactive sur le droit médical et les droits des patients

Que vous soyez étudiant, professionnel de santé ou simplement curieux d'en savoir plus sur le droit des patients, cette banque de documents vous accompagne à chaque étape de votre apprentissage et de votre perfectionnement.

Accédez à une diversité de formats pédagogiques adaptés à tous les niveaux :

- ✓ **Quizz et QCM** progressifs pour tester vos connaissances
- ✓ **Cas pratiques** avec et sans analyse pour affiner votre raisonnement juridique
- ✓ **Fiches pratiques** claires et synthétiques pour une compréhension rapide
- ✓ **Cartes mentales et flash cards** pour mémoriser efficacement les notions clés
- ✓ **Notes de cours enrichies** tirées d'une préparation approfondie au CAS en droit des patients et de la santé publique

Pensé pour allier théorie et mise en application, cet ensemble vous offre un outil précieux dans votre démarche d'apprentissage et dans votre pratique professionnelle.

🔍 Transformez votre approche du droit médical grâce à une méthode structurée, dynamique et interactive !

Ce fichier est bien plus qu'un simple recueil de ressources : c'est une véritable invitation à explorer, à réfléchir, et à se dépasser. Quizz stimulants, cas pratiques captivants, analyses approfondies... Chaque section a été soigneusement conçue pour éveiller votre curiosité et affûter vos compétences.

Que vous soyez ici pour tester vos connaissances, affronter des scénarios réalistes ou plonger au cœur de la réflexion critique, vous êtes au bon endroit.

Préparez-vous à relever des défis intellectuels, à affiner vos raisonnements, et à construire les bases solides de votre maîtrise.

Le but du jeu ? Apprendre, progresser et — pourquoi pas — s'amuser un peu en chemin.

Alors, laissez-vous guider et découvrez tout ce que cette œuvre a à vous offrir.

Bonne exploration, et surtout... bon courage !



Table des matières

Introduction	3
I. Le consentement face aux technologies émergentes	3
(a) Intelligence artificielle et médecine prédictive.....	3
(b) Big data et données de santé	3
(c) Biobanques et génétique	3
II. Les nouveaux terrains de pratique	3
(a) Télé-médecine et consentement à distance	3
(b) Consentement dans les soins collaboratifs	4
(c) Consentement dans la santé mentale moderne	4
III. Perspectives éthiques et juridiques	4
(a) Vers un consentement « augmenté »	4
(b) Le rôle accru des institutions	4
(c) Le consentement comme contrat social	4
Conclusion	4



Introduction

Après avoir étudié les fondements (Tome 1) et les zones grises/exceptions (Tome 2), ce Tome 3 s'attaque aux **nouveaux défis** du consentement.

Médecine personnalisée, algorithmes prédictifs, plateformes numériques, biobanques : les technologies transforment la pratique et mettent à l'épreuve la notion classique de consentement.

I. Le consentement face aux technologies émergentes

(a) Intelligence artificielle et médecine prédictive

- Utilisation d'algorithmes pour établir un diagnostic ou proposer un traitement.
- Problème : le patient peut-il consentir à une décision dont **même le médecin ignore les fondements exacts** (« boîte noire » de l'IA) ?
- Risque de **consentement illusoire** si l'information fournie est trop abstraite.

Exemple : application hospitalière d'IA qui oriente un traitement oncologique, mais dont l'explicabilité reste limitée.

(b) Big data et données de santé

- Les données médicales deviennent un **capital de recherche**.
- Consentement au traitement $\neq$ consentement à l'utilisation secondaire des données (art. 321 CP, LPD, LRH).
- Problème des **consentements génériques** (ex. « vos données pourront être utilisées à des fins de recherche »).
- Jurisprudence émergente : ATF 147 I 45 (protection des données en santé numérique).

(c) Biobanques et génétique

- **Loi fédérale relative à la recherche sur l'être humain (LRH)** : nécessité d'un consentement spécifique pour la conservation et l'utilisation d'échantillons biologiques.
- Défis : consentement dynamique (pouvoir modifier/retirer son accord à tout moment).
- Risque d'inégalités : certains patients refusent, d'autres acceptent, créant un biais scientifique.

II. Les nouveaux terrains de pratique

(a) Télé-médecine et consentement à distance

- Augmentation des téléconsultations post-Covid.
- Problème : comment garantir que le patient a **vraiment compris** via écran ?
- Preuve documentaire renforcée : enregistrement, double validation numérique.
- Exemple pratique : patient âgé qui clique « accepter » sans réellement comprendre la nature du traitement.



(b) **Consentement dans les soins collaboratifs**

- Multiplication des intervenants (médecin, infirmier, diététicien, physiothérapeute, ergothérapeute).
- Question : qui est responsable de s'assurer que le consentement est informé et continu ?
- Risque de dilution : « je croyais que c'était l'autre ».

(c) **Consentement dans la santé mentale moderne**

- Nouveaux enjeux : réalité virtuelle thérapeutique, stimulation cérébrale profonde, psychédéliques (essais cliniques).
- Le patient est-il **en mesure d'évaluer un traitement expérimental** ?
- Exemple : essai clinique de MDMA pour PTSD → consentement particulièrement exigeant.

III. Perspectives éthiques et juridiques

(a) **Vers un consentement « augmenté »**

- Du binaire (oui/non) à un processus interactif, renouvelé à chaque étape du soin.
- Notion de **consentement dynamique** : possibilité pour le patient de révoquer, modifier ou adapter son accord.

(b) **Le rôle accru des institutions**

- Obligation d'informer mieux et plus clairement (langage simplifié, schémas, vidéos).
- Développement d'**outils digitaux pédagogiques** (apps hospitalières, QR codes).

(c) **Le consentement comme contrat social**

- Plus qu'une protection individuelle : un mécanisme de confiance collective.
- Enjeu : sans confiance, pas d'acceptabilité sociale des innovations médicales.

Conclusion

Le consentement du futur ne sera plus un simple formulaire signé.

Il sera **dynamique, digital, partagé et explicite**.

Mais la responsabilité du soignant reste entière : assurer que le patient **comprend et adhère** à chaque étape, malgré la complexité croissante des technologies.

👉 Le cycle **Tomes 1-2-3** offre ainsi un panorama complet :

- Fondements et principes.
- Exceptions et zones grises.
- Nouvelles frontières et défis à venir.